
PRÉSENTATION AGENCE HABITAT / CRHH 2023

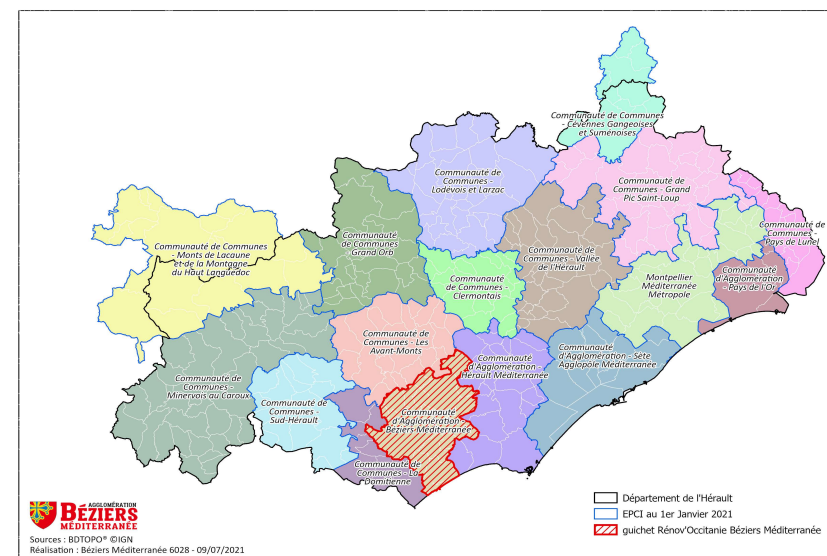
AGGLOMÉRATION
BÉZIERS
MÉDITERRANÉE



1. Présentation de l'Agence de l'Habitat

AGGLOMÉRATION
Béziers Méditerranée

L'Agence de l'Habitat

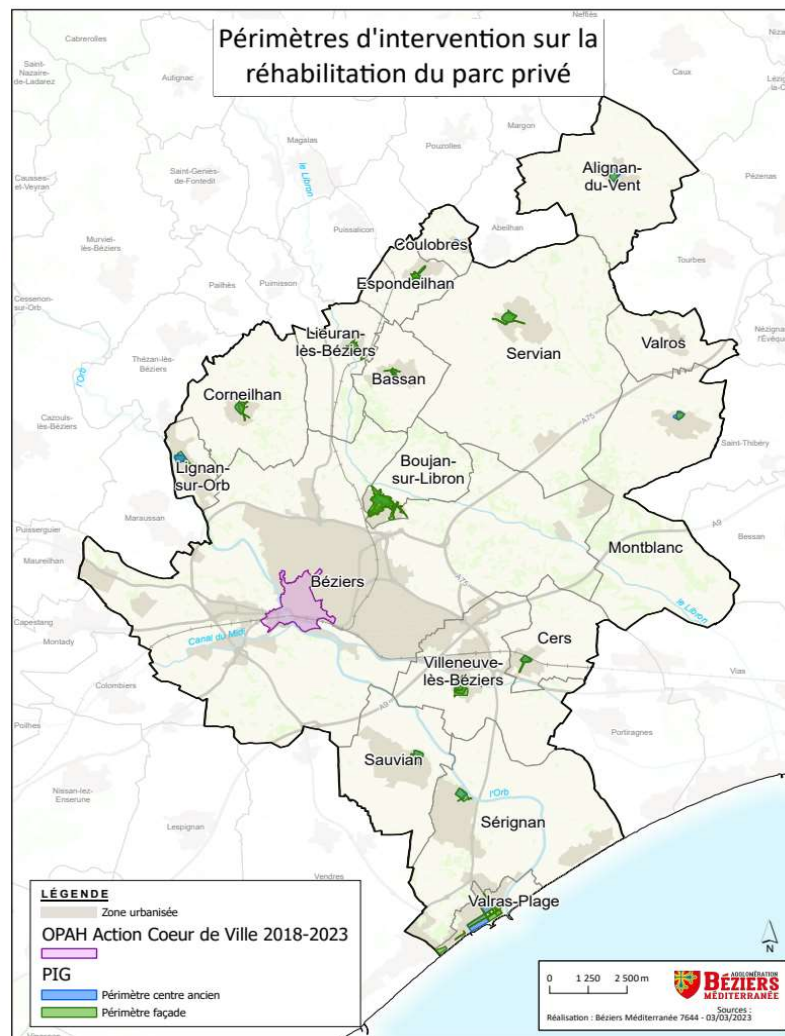


- Service Habitat de la Communauté d'Agglomération de Béziers Méditerranée :
→ 17 communes formant un EPCI de 126 000 habs, ville centre : Béziers
- Déléataires de type 3 des aides à la pierre (régie), Espace Conseil France Rénov et Guichet Rénov'Occitanie → Guichet unique de l'Habitat.

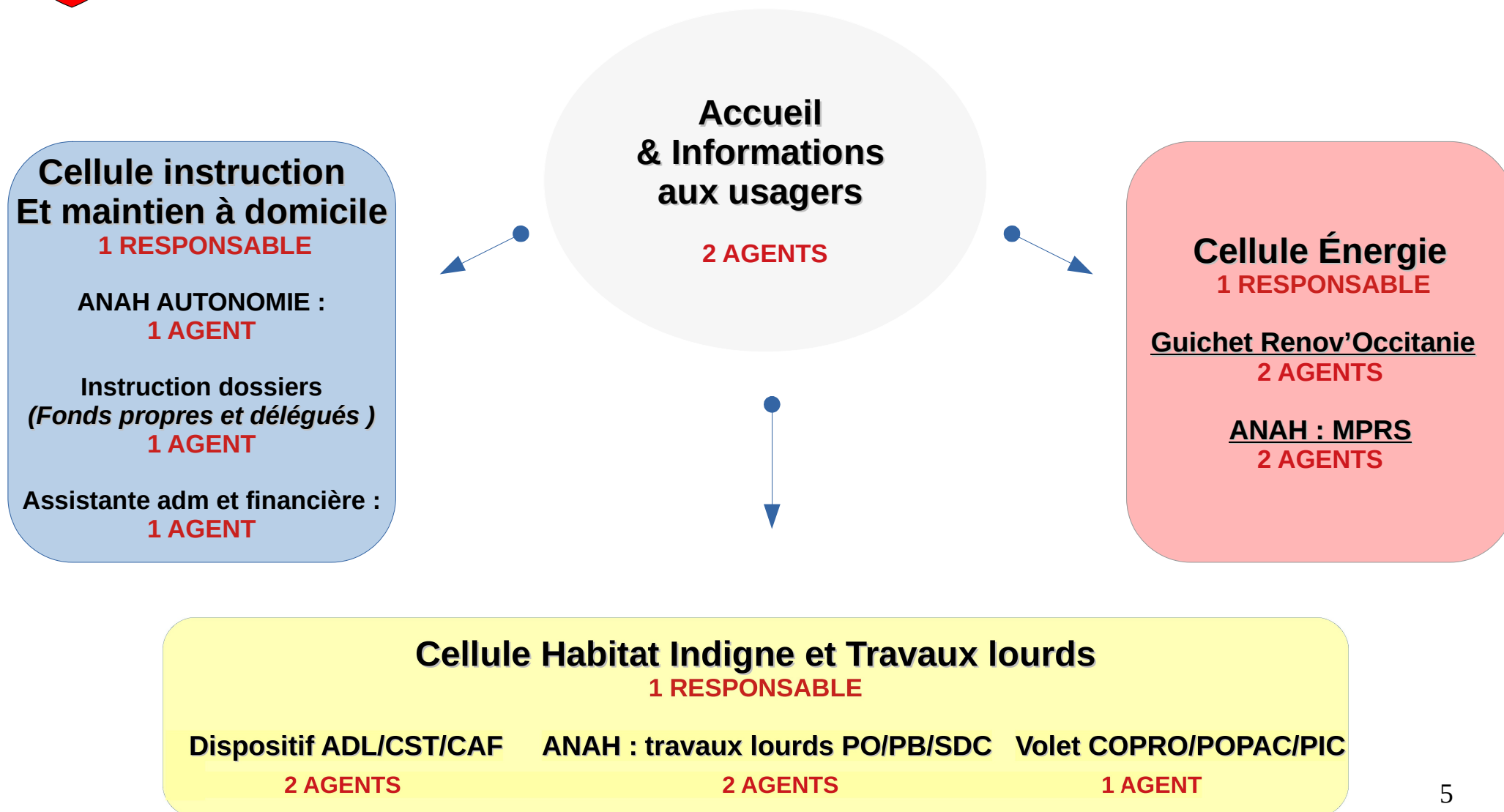
L'Agence de l'Habitat

→ 1 OPAH-RU ACV avec volet copropriétés dégradées sur la ville de Béziers

→ 1 PIG sur les communes de l'Agglomération



Organigramme Agence Habitat



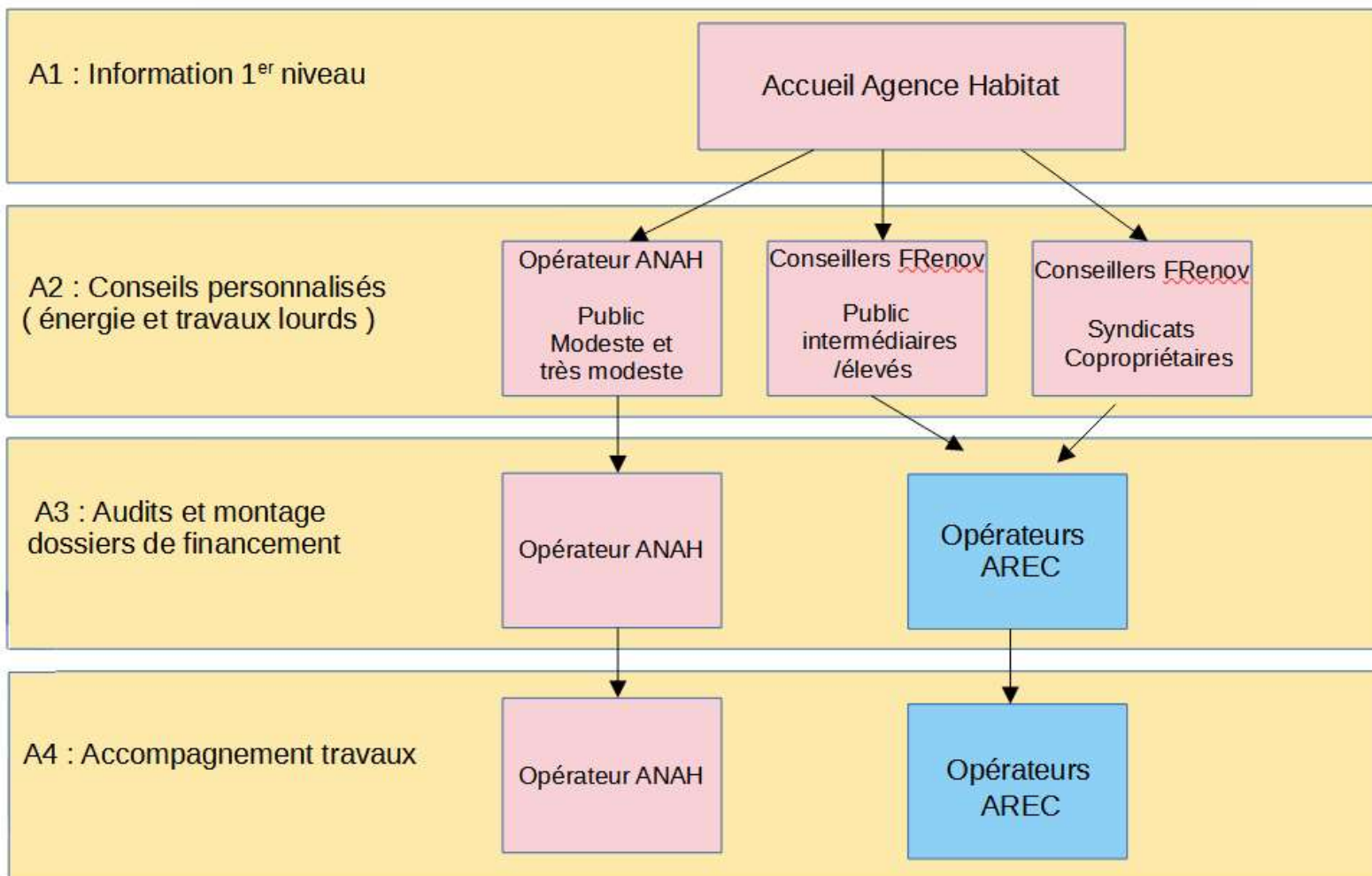
L'Agence de l'Habitat

Ce guichet unique de l'Habitat permet d'intervenir sur **l'ensemble du territoire** de l'Agglomération et a pour missions de :

- Gérer les aides de **Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH)** et les **fonds propres de l'Agglo**,
- Conseiller **l'ensemble des demandeurs** sur la rénovation de l'habitat avec notre **Guichet Rénov'Occitanie** (*convention Région/SARE*),
- Appliquer les dispositifs « **d'Autorisation de Louer** » sur des périmètres définis et « **de lutte contre la non décence des logements** » (*convention CAF*),
- Partenariats : ADIL, FDI SACICAP, Fondation Abbé Pierre, Maisons France services, Compagnons Bâtisseurs, Fondation du Patrimoine.

2. Articulation Guichet Rénov'Occitanie et opérations programmées

Organisation du Guichet



Bilan interventions 2022

- Sur **8400 contacts** à l'accueil de l'Agence de l'Habitat en 2022 :
- **934** : premiers conseils en énergie (A1)
- **370** : conseils personnalisés en énergie (30 minutes)
- **103 propriétaires occupants modestes et très modestes** accompagnés par les opérateurs ANAH pour monter un dossier énergie et **7** pour un dossier travaux lourds
- **70 ménages intermédiaires ou élevés** ont bénéficié d'un audit en maison individuelle dont **22** ont été accompagnés pour des travaux générant au moins 40% de gain énergétique
- **8 copropriétés soit 360 logements** ont souhaité bénéficier d'un audit et 1 soit 60 logements est en cours de travaux

Avantages du Guichet « unique »

- **Coordination** entre les différentes politiques menées par l'Agglo, l'ANAH et l'ECFR,
- Conseils à destination de **l'ensemble des administrés** du territoire sur tous les projets de rénovation de l'habitat .
- **Expertise** des agents de l'Agence de l'Habitat (formation ADEME + ANAH)
- Accompagnement du demandeur par un interlocuteur unique (conseils + montage dossier) = **Qualité du service public apporté**

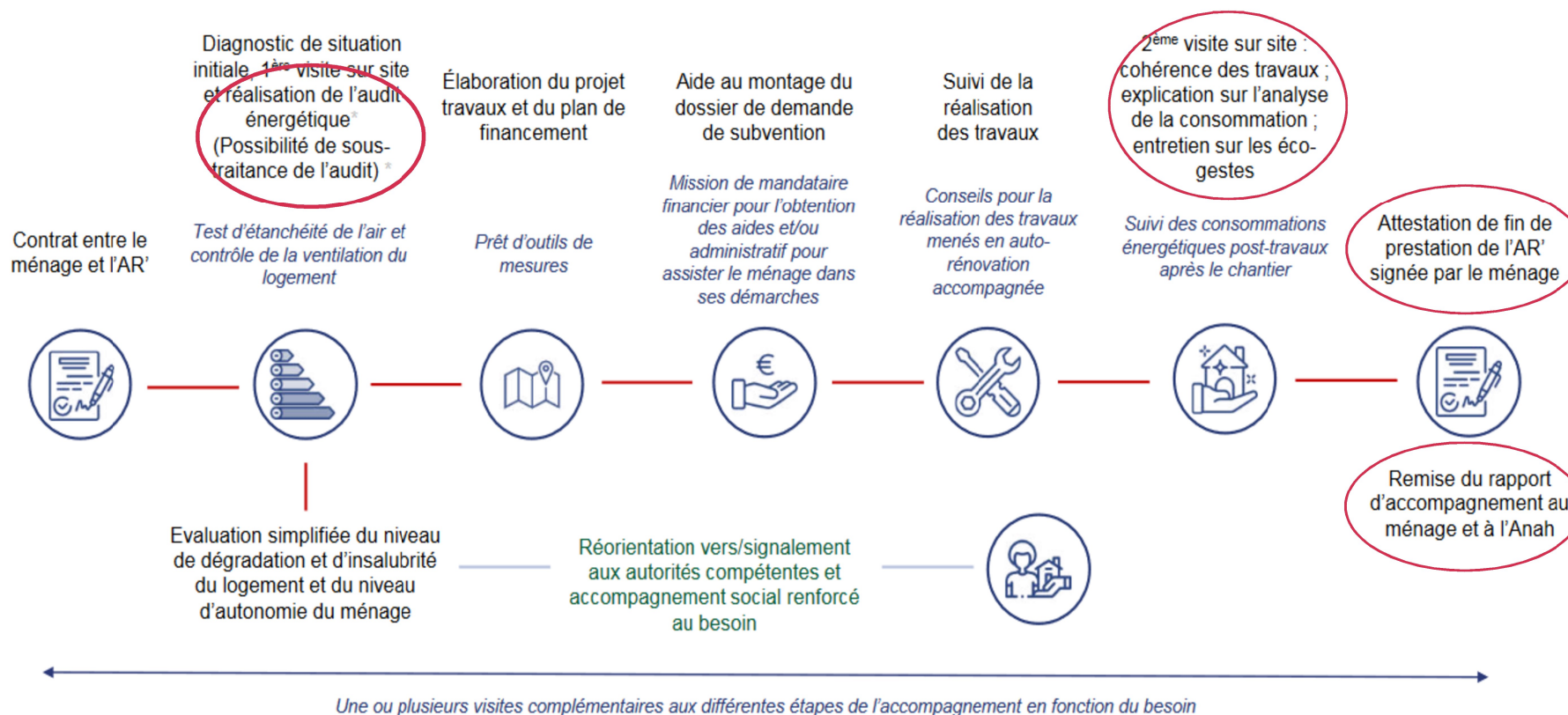
3. Transition vers Mon Accompagnateur Rénov

AGGLOMÉRATION
Béziers Méditerranée

Mon Accompagnateur Rénov

Les missions de Mon Accompagnateur Rénov' au fil du parcours du ménage à compter du 1^{er} septembre 2023

NB : les prestations de Mon Accompagnateur Rénov' ne peuvent pas être sous-traitées à l'exception de la réalisation de l'audit énergétique et des prestations renforcées



* Jusqu'au 1^{er} septembre 2023, l'évaluation énergétique est acceptée sur MPRS et Loc'Avantages avec travaux à titre transitoire

Légende
 XX : missions obligatoires
 XX : missions facultatives
 XX : missions complémentaires accompagnement renforcé

Évolutions organisationnelles

Obtention de la qualification « RGE audit » :

- Constitution d'un dossier auprès d'un organisme de qualification (OPQIBI) avec la formation de 2 agents de l'Agence de l'Habitat.
 - pouvoir continuer à accompagner les particuliers du diagnostic initial (avec audit) jusqu'à la réception des travaux

Modifications dans nos pratiques :

- 1ère visite - Une évaluation énergétique → Audit avec plusieurs scénarii
- 2ème visite → Conseil sur la consommation et les éco-gestes systématisé
- Fin de chantier → Attestation de fin de prestation et rapport d'accompagnement au ménage)
- Prorogation de nos conventions d'opérations programmées jusqu'au 01/07/2024.

Des questions en suspens...

Le fonctionnement en régie sera-t-il pris en compte dans les modes de financement du « MAR » ?

- *Besoin de pouvoir bénéficier du forfait AMO ANAH + ingénierie ANAH + financement guichet Rénov'Occitanie (ex SARE)*

Quelle conséquence sur notre PIG et notre OPAH

- *Pourrons-nous continuer à adapter aux attentes/besoins locaux, ex : PIG centres anciens, OPAH ACV volet copro dégradée ?*
- *Serons-nous en concurrence sur notre territoire avec les autres MAR ?*
- *Quel devenir de l'instruction pour les délégataires type 3 : énergie, autonomie, travaux lourds ?*
- *l'outil CAPRENOV sera-t-il reconnu pour les audits RGE ?*